



Le corps de Richard Casanova, le 23 avril 2008 dans une concession automobile de Porto-Vecchio, après son assassinat.

Plus d'articles

Richard Casanova, l'un des parrains présumés de la "Brise de Mer ...
nouvelobs.com - Il y a 32 minutes

Un auteur supposé du "casse du siècle" tué en Corse
L'Express - Il y a 57 minutes

Seize ans après, l'un des auteurs du "casse du siècle", a été ...
Le Monde - Publié depuis 1 heure

[Tous les articles »](#)



Un des auteurs présumés du "braquage du siècle" en Suisse tué à Porto Vecchio

Il y a 5 heures

AJACCIO (AFP) — Richard Casanova, soupçonné d'être "un des piliers du gang bastiais de la +Brise de Mer+" et d'avoir participé à l'attaque à main armée contre l'UBS, l'Union des Banques Suisses à Genève en 1990, a été assassiné mercredi à Porto Vecchio, a indiqué à l'AFP José Thorel, procureur de la République à Ajaccio.

"Il a été grièvement blessé de plusieurs tirs d'arme automatique chez un concessionnaire automobile de Porto Vecchio et est mort peu après l'arrivée des secours", a-t-il précisé.

"La direction régionale de la police judiciaire a été saisie de l'affaire. Richard Casanova sera autopsié jeudi à Ajaccio", a précisé le procureur.

L'autopsie sera pratiquée par un médecin-légiste venu de Marseille, car le praticien d'Ajaccio a renoncé à son poste et n'a pas encore été remplacé.

Agé d'une cinquantaine d'années, Richard Casanova était resté en cavale pendant plus de 15 ans, jusqu'à son arrestation en 2006. Considéré par les enquêteurs comme un membre fondateur et pilier du gang, il avait été arrêté au volant d'une voiture, sans incident en mars 2006 par les hommes de la brigade régionale d'enquêtes et de coordination (BREC) de la police judiciaire de Corse.

"C'est une très belle prise, l'homme est un gros poisson du grand banditisme", avait alors estimé une source proche du dossier.

Interpellé dans le cadre de l'enquête sur le braquage d'UBS, dossier dans lequel il faisait alors l'objet d'un mandat d'arrêt, il avait été remis en liberté quelques mois plus tard. La justice s'était alors appuyée sur l'acquittement dont avait bénéficié 4 de ses complices présumés dans ce dossier.

Cette décision, assortie du paiement d'une caution de 150.000 euros, avait été prise par la cour d'appel de Paris, contre l'avis du parquet général qui avait requis son maintien en détention.

"La décision de la remettre en liberté se fondait sur l'acquittement de ses coinceulpsés", a-t-on précisé à Ajaccio de source proche du dossier, en décrivant Richard Casanova comme "une gloire locale du milieu".

Le procès aux assises, en juin 2004 à Paris, de quatre des cinq auteurs présumés de ce braquage de 31 millions de francs suisses (plus de 20 millions d'euros), s'était soldé par l'acquittement des accusés. Le parquet avait fait appel mais l'affaire n'a toujours pas été rejugée.

Richard Casanova, alors en cavale, n'avait pas été jugé.

Le 25 mai 1990, cinq personnes avaient dévalisé une succursale de l'UBS à Genève en maîtrisant deux gardiens et neutralisant les alarmes. Ils avaient emporté environ 220 kg de billets de banque en diverses devises.

Les cinq coaccusés avaient été dénoncés par un complice présumé, Michel Ferrari, qui s'estimait lésé dans le partage du butin.